

Les Registres De Langue Comme Fondement Discursif Du Contact De Langues

Taoufiq BADAD

Université ibn Tofail, laboratoire langage et société, Kenitra, Maroc

Résumé

Dans cet article, nous nous interrogerons sur la notion de registre de langue en tant que fondement discursif du contact de langues. Sous cet angle de vision, quel que soit le mot ou l'expression utilisée, que leur portée implique une familiarité ou bassesse, il est constamment question d'une mise en relation entre des productions langagières et des contextes. Bien sûr, cela implique un effort de clarification et de réflexion sur cette question qui nous paraît toujours d'actualité en sociologie du langage, dans le sens où les registres de langue peuvent être envisagés comme des espaces dont les frontières sont tracées, mais franchissables. Quoiqu'il en soit, l'existence de ces frontières et leur perméabilité suscite sans cesse une mobilité qui s'opère entre les langues, d'un côté, et entre les registres d'une même langue, qui sont tributaires des situations, des interlocuteurs et du contexte d'activité de l'autre. Ainsi, il sera question dans ce chapitre, de rendre compte du fonctionnement du registre de langue et d'une autre pratique langagière qui partage avec lui la même visée et les mêmes attentes de l'analyse, il s'agit de l'insulte. Ces deux facteurs agissent en effet conjointement sur le style d'écriture de Driss Chraïbi dans la perspective du contact de langues, et leur influence est d'autant plus fascinante, qu'ils ne peuvent être perçus comme des phénomènes linguistiques marginaux, raison pour laquelle nous avons considéré que le contact entre deux langues ou plus dans une même œuvre littéraire peut conférer au niveau de langue - et donc au style d'écriture - plus d'efficacité et d'aiguïté, d'autant que les langues, dans ce cas se retrouvent beaucoup plus proches et solidaires témoignant ainsi d'une complémentarité exceptionnelles.

Mots clés : sociolinguistique ; contact de langues ; registre de langue ; hétérogénéité ; dynamique linguistique et stylistique ; cohabitation et entente mutuelle

Abstract

In this article, we will examine the notion of language register as a discursive basis for language contact. From this point of view, regardless of the word or expression used, whether their scope implies familiarity or baseness, there is constant talk of a relationship between language productions and contexts. Of course, this implies an effort to clarify and reflect on this question, which always seems to us to be relevant in the sociology of language, in the sense that language registers can be considered as spaces whose borders are drawn, but which can be crossed. In any case, the existence of these borders and their permeability constantly creates a mobility that occurs between languages, on the one hand, and between the registers of the same language, which are dependent on the situations, the interlocutors and the context of activity of the other. Thus, this chapter will talk about reporting on the operation of the language registry and another language practice that shares with it the same aim and the same expectations of the analysis, it is the insult. These two factors act jointly on the writing style of Driss Chraïbi in the perspective of language contact, and their influence is all the more fascinating, since they cannot be perceived as marginal linguistic phenomena.

KEYWORDS: sociolinguistics; language contact; language register; heterogeneity; linguistic and stylistic dynamics; cohabitation and mutual understanding

Date of Submission: 08-11-2020

Date of Acceptance: 23-11-2020

I. INTRODUCTION

Nul ne peut nier que le langage occupe la place de médiateur dans la régulation des rapports humains surtout lorsqu'ils affichent des points divergents. S'il laisse entendre dans certains cas des relations de force, dans d'autres, bien au contraire, il montre une grande capacité à instaurer un climat d'entente mutuelle et d'échanges « pacifiques » (diplomatie, commerce, par exemple.). Il permet aussi de transmettre des idées, des pratiques traditionnelles, des rituels, ainsi que des systèmes de croyances relatifs aux cultures qui règnent dans les univers sociaux (BENVENISTE, 1966 : 29) :

«Langue et société ne se conçoivent pas l'une sans l'autre »

Cela suppose que toute langue, considérée comme un système de signes, structurée selon des règles bien définies, est une caractéristique qui reflète l'image de la société qui l'abrite, des individus qui la pratiquent, en ce sens, qu'elle en transmet la culture, les comportements, les attitudes, les mouvances, etc.

En plus de son rôle transmetteur de culture, la langue serait un facteur de perpétuation et d'enrichissement. Tel est le cas par exemple de la langue arabe qui a beaucoup contribué à la diffusion et l'expansionnisme de la culture arabo-musulmane, notamment pendant la période comprise entre le VII^{ème} et le XV^{ème} siècle dans de nombreuses régions du monde. Les différents débats menés autour de cette langue, et l'appui qu'elle se procure grâce à l'intérêt porté particulièrement au champ de la littérature font que l'arabe ne s'est pas limitée au seul domaine de la religion, mais devenue aussi un véritable instrument de transmission du savoir ; un canal d'échanges entre l'Orient (y compris le Maghreb) et l'Occident (KABLY, 2011: 163).

Par ailleurs, les changements apportés par la mondialisation ont fait en sorte que les langues se mettent davantage en contact et les cultures qu'elles transmettent se croisent de plus en plus. La multiplicité complexe des langues (et des cultures) devient alors une réalité notoire qui permet de mieux appréhender la question de la diversité à l'échelle mondiale. Au Maroc, par exemple, où plusieurs civilisations (romaine, amazighe, occidentale, etc.) se sont succédées, la situation linguistique est particulièrement intéressante et constitue de ce fait un terrain fécond aux différentes études, particulièrement sociolinguistiques.

A l'image des autres pays maghrébins, le Maroc jouit de la cohabitation de nombreuses langues et variétés linguistiques qui, aujourd'hui comme hier, se croisent continuellement et interagissent réciproquement les unes avec les autres, témoignant par-là de la pluralité culturelle et de la virtualité des frontières. Au milieu de ces langues, s'inscrit le français qui présente une image singulière se manifestant constamment à travers son statut de langue étrangère ainsi que dans sa capacité à offrir des possibilités d'échanges et d'ouverture à l'Autre¹, à suivre les mouvements de la modernité, ou encore à dominer les champs communicationnels tels que la littérature, les réseaux sociaux, l'administration, la diplomatie, etc.

Sous cet angle de vision, le domaine littéraire représente pour sa part un véritable terrain où foisonne le français sous ses diverses formes écrites ou orales, marquant ainsi la pluralité des genres littéraires qui définissent une grande variété d'œuvres littéraires caractérisant l'écriture marocaine en langue française (le roman, le conte, etc.) qui, à l'image de la société qu'elle dépeint et le vécu qu'elle recouvre, fraie le chemin aux investigations sociolinguistiques, en ce sens qu'il nous a apparu très intéressant de traiter de la problématique de la langue française en la claustrant à l'intérieur du cadre littéraire, compte tenu de son large spectre qui garantit la propagation et l'enrichissement tant linguistique que culturel, lequel enrichissement témoigne du référentiel local qui relève des origines de l'écrivain partagé le plus souvent entre la tradition et la modernité.

D'autre part, la langue française déployée dans le roman maghrébin de langue française est typiquement marquée par l'hétérogénéité dans la mesure où elle représente toutes les langues internes et externes qui en modifient l'état initial (KHATIBI, 1983 : 188), ce qui nous pousse tout naturellement à nous interroger sur les modes de sa réalisation et de son fonctionnement, notamment dans le contexte littéraire marocain où la situation linguistique et culturelle est essentiellement marquée par la diversité des actes énonciatifs² qui se réalisent en fonction de facteurs extra-linguistiques relatifs aux sujets parlants. Cette réflexion qui établit une corrélation entre le contact de langues et le recours des usagers aux différents registres de langue accuse les modalités énonciatives dans un contexte où des langues locales (maternelle, dialecte, etc) se croisent avec des langues étrangères, c'est le cas de l'alternance codique, par exemple.

1. Contact de langue

Le contact de langues est l'effet de l'usage par un individu ou un groupe de deux ou plusieurs langues dans une situation de communication sous ses diverses formes, à l'oral ou à l'écrit. Il est considéré en même temps comme une source du bilinguisme et une base sur laquelle s'installe confortablement le bilinguisme littéraire, sachant que ces deux concepts ne renvoient pas au même référent (DUBOIS, J., et al., 1994: 167)

« Le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langues est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme [et le bilinguisme littéraire] ou en pose les problèmes »

Nous relevons ici, que le contact de langues envisagé à cet égard, recouvre en même temps plusieurs dimensions : géographique, linguistique, culturelle et même stylistique. Cette dernière dimension étant étroitement liée aux modalités énonciatives qui relèvent des différents facteurs extra-linguistiques, car, les individus d'une communauté linguistique déterminée, peuvent à tout moment franchir les frontières

¹L' « Autre » ici, est une acception adoptée pour désigner tout public francophone qui n'est pas marocain.

²Nous faisons allusion, ici aux différents registres de langue

linguistiques d'une autre³ en vue d'en obtenir un effet linguistique et stylistique leur permettant de transmettre leurs idées, points de vue, vision du monde, jugements, etc. Cette mobilité ou dynamique dont témoignent les usagers des langues se traduit, le plus souvent, par le recours continu à leur langue maternelle en parlant une langue étrangère ou plus, accompagné généralement d'un changement de registre de langue (familier, populaire, vulgaire, etc.) en fonction de plusieurs facteurs extra-linguistiques (statut social, appartenance sociale, âge, niveau scolaire, etc.).

De plus, dire que les individus sont à l'origine de la dynamique linguistique et stylistique, revient simplement à dire que le contact de langues peut aussi avoir lieu, lorsqu'un individu, intègre une communauté étrangère, généralement, en rapport avec le côté professionnel, ce qui le pousse davantage à adopter, en fonction des situations de communication où il se trouve, plusieurs niveaux de langue. Il est ainsi poussé à substituer à sa langue maternelle une autre étrangère ou plus, ce qui aboutit à une sorte de brassage linguistique abritant une cohabitation de deux ou plusieurs langues, qui s'opère chez un même individu, se manifeste le plus souvent, par la substitution ou l'alternance, et encore plus fréquemment par le recours exceptionnel (et intime) à l'une des langues après écartement de l'autre ou par syncrétisme (ou métissage), en imprégnant ces langues de marques appartenant à sa langue maternelle.

Il faut donc admettre à partir de là, que contact de langues et registre de langue s'entrecroisent dans un fait sémiologique dédié à la manifestation des états d'âme, ce qui exprime bien l'action d'extérioriser par un moyen oral ou scriptural des contenus silencieux qui sont de l'ordre de la pensée, qui devient de ce fait, à la fois moyen et fin du processus du contact de langues. Ce dernier, a lieu lorsque les langues sont utilisées, alternativement, par les mêmes locuteurs (CALVET, 2003 : 16), quoique cette coexistence suppose une compétition entre ces langues. Il s'ensuit que le contact de langues peut, alors, être présenté, comme harmonieux ou conflictuel.

Par ailleurs, si dans situation où les langues sont en contact, les interlocuteurs recourent à des choix de codes linguistiques et laissent apparaître dans leurs discours des indices transcodiques ainsi que des compétences discursives relatives aux différents niveaux de langue, c'est bien pour traduire et reconstituer leur identité langagière et sociohistorique, c'est-à-dire que tout leur comportement langagier leur sert de moyen pour exprimer ou revendiquer leur identité.

Dans cette optique, nous faisons appel aussi aux recherches réalisées par le professeur de psycholinguistique Zoltán DORNYEI (DORNYEI & USHIODA, 2009 : 276) au sujet de l'identité linguistique de tout individu apprenant une langue étrangère dont l'apprentissage efficace nous donne l'impression d'être dédoubler, c'est-à-dire qu'au cours de cet apprentissage, la tendance d'identification (transfert selon l'approche psychanalytique) intègre aussi bien la compétence linguistique que les paramètres extra-linguistiques (valeurs culturelles, situation de communication, statut social, catégorie d'âge, etc.) que la langue étrangère est censée transmettre. Cela s'explique tout naturellement à partir du fait que la langue, en tant qu'outil d'expression, joue un rôle identitaire et énonciatif puisqu'elle dévoile presque tout ce qui nous concerne (univers socio-culturel, statut, âge, pensée, milieu social, etc.) quand nous l'employons, et dès lors notre différence. Cela semble avoir une seule conséquence, nous affichons des identités différentes quand nous parlons plusieurs langues. Un interlocuteur, quand il énonce, s'annonce, c'est-à-dire qu'il se fait connaître seulement à partir des indices codiques (et transcodiques) qu'il laisse apparaître en ayant recours (à la fois) à deux langues ou plus, sachant que ces indices sont généralement liés à la situation de communication où plusieurs éléments se croisent et s'unissent pour engendrer l'effet attendu : emprunts, calques, alternances codiques, interférences, niveaux de langue, statut social, âge, etc.

2. Le registre linguistique au croisement des langues

2.1. Le registre linguistique

Les registres de langue, notion élaborée surtout par (HALLIDAY⁴, 1985 : 44), sont liés aux situations d'énonciation⁵ qui abritent généralement des éléments saillants propres au fonctionnement linguistique et discursif des textes (romanesques, en l'occurrence), d'autant plus que la nature de l'espace où s'accomplit l'interaction sociale, les rôles et les rapports sociaux des interlocuteurs et l'organisation symbolique du texte

³C'est le cas du contact de langues des pays frontaliers.

⁴Le linguiste britannique M.A.K. Halliday (1925-) élabora dans les années 1960 la linguistique systémique fonctionnelle (Systemic-functionallinguistic, SFL) qui indique la fonction de la langue plutôt que sa structure. Il développa le concept de registre, déjà employé par d'autres linguistes, dans une série d'articles et d'autres ouvrages du début des années 1960 aux années 1980, Halliday M.A.K. *Spoken and written language*. s.l. 1985, p. 44

⁵Le concept de niveau linguistique, par contre, renvoie au type de connaissance de la langue possédée par le locuteur en fonction de son niveau d'éducation. Grevisse 23 distingue trois niveaux de langue : le niveau intellectuel, moyen et populaire. Nous utiliserons dans cette recherche le terme registre pour plus de clarté.

façonnent conjointement le registre d'un texte (HALLIDAY, 1985 : 45). Nous en distinguons particulièrement ceux qui nous intéressent le plus dans notre réflexion, à savoir, le familier, le populaire et le registre vulgaire.

Par ailleurs, il n'est pas vain de rappeler les problèmes théoriques qu'éveille le concept de registres (ou niveaux) de langue, pour définir leur effet dans une situation où des langues sont en contact. En effet, les niveaux de langue ne sont pas considérés comme l'apanage de la langue, mais ils sont renvoyés aussi au style et aux usages sociaux (GREVISSE & GOOSSE, 2010 : 23-24).

Si les conceptions de Saussure et celle de Chomsky perçoivent la langue comme étant un système homogène, elles n'arrivent tout de même pas, selon (HUOT, 2006 : 63-65), à rendre compte des variations qui s'opèrent dans une communauté linguistique marquée par la diversité des registres et des langues en mouvements et en interactions permanentes. Tout au contraire, en tenant compte de ces variations perçues comme des caractéristiques de la langue, Weinreich et notamment Labov sont arrivés à spécifier « *la langue comme un système qui fonctionne [...] avec ces phénomènes de variation* » (WEINREICH et al., 1968 : 107), ce qui veut dire que le registre de langue se réalise comme une variation au sein de la langue, qu'elle soit seule ou en contact avec d'autres langues, en ce sens qu'il fait partie de son fonctionnement et ne change pas au contact de celle-ci avec une autre, au moment d'un même échange verbal, par exemple. Dans cette optique, les registres constituent une partie qui ne peut être arrachée à la compétence spécifiée considérée comme une « *maîtrise d'un système régulièrement différencié* » (WEINREICH et al., 1968 : 98), et font entrer en ligne de compte le fonctionnement de la langue dans la société, c'est-à-dire l'insertion de paramètres non linguistiques (locuteurs, mobilité géographique, contexte ou situation de communication, milieu social, âge, sexe, etc.) dans les pratiques linguistiques qui se réalisent (sciemment ou inscivement) à partir d'un processus de métissage linguistique marquant un décentrement de la langue au profit du plurilinguisme.

2.1.1. Familier

Le registre familier est défini comme une manière spontanée de parler avec des mots familiers - appartenant au vocabulaire de la vie quotidienne - et parfois argotiques. Il est en fait tributaire de la connaissance de la langue du locuteur, et rencontré généralement dans les échanges communicatifs entre individus peu instruits ou entre personnes instruites qui l'utilisent volontairement. Son usage relève d'un jeu de langage qui nous amène à penser que nous sommes dans un milieu populaire, devant un interlocuteur qui peut être un adolescent, un ami ou de la famille (GREVISSE & GOOSSE, 2010 : 23), ce qui veut dire que le registre linguistique familier renferme des mots ou groupe de mots utilisés chez certains groupes sociaux, aisément identifiables à partir d'un certain nombre de traits distinctifs qui se rapportent aux temps, aux constructions, à la longueur des phrases, au vocabulaire employé, à la subordination...⁶. Ainsi, peut-on dire que le contact de langue peut se manifester sous un aspect fascinant qui correspond particulièrement à l'usage du langage familier, mettant en œuvre des mots selon un processus d'enchaînement de l'arabe dans le français, c'est le cas par exemple de cet énoncé dans *Les Boucs (1955)* de Driss Chraïbi, où les mots en provenance de deux systèmes de signes distincts se rejoignent et s'interpénètrent mutuellement et font conjointement surgir une langue familière :

Ex1 - « Bicot, disait le vent, malfrat, arabe, crouillat, sidi noraf... » (Les Boucs, 1955, p.18)

Ex2: « Il communit avec le soleil, se nourrit de dattes et de méchouis et porte le turban – petit caca, petit pipi » (Le Passé Simple, p. 67)

Ex3 : « Il me tapota la joue de nouveau, gamin !
– Et les gosses ? les sept gosses, toi, feu Hamid » (p. 262)

Nous remarquons dans les exemples cités plus haut, que les structures syntaxiques et phonologiques des énoncés qui témoignent des usages familiers, se réduisent aux seuls termes « gosse », « gamin » (enfant), « crouillat », « caca », « pipi » (scatologie), ce qui offre non seulement la possibilité de scinder la langue en deux parties distinctes mais complémentaires, l'une étant linguistique, l'autre, sociale, mais encore de révéler l'importance de la stylistique dans l'étude et l'analyse des pratiques linguistiques dans le contexte littéraire où un écrivain fait migrer à sa langue d'autres langues (PETIOT, 1977 : 75) :

« *De fait l'élimination de la phonologie et de la syntaxe marque cette réduction des registres au vocabulaire, qui est donné comme la partie « la plus individuelle » (on choisit) ou « sociale » de la langue ; cette réduction fait voler en éclats la notion de structure linguistique, et ramène à la stylistique.* »

⁶URL : <https://www.google.fr/search?LINGUISTIQUE+ET+ENSEIGNEMENT+DU+FRANCAIS+Recherches+au+niveau+du+premier+cycle>. Consulté le 18/12/2017

Il en découle que le registre familier se réduit au seul vocable, c'est-à-dire que, toutes les structures variées et reliées dans le système global de la langue familière, se réduisent aux seuls mots, d'où la fluidité qu'acquiert le langage et la prononciation plus rapide au cours des échanges verbaux dans les situations informelles marquées principalement par l'usage simultané de deux langues ou plus.

2.1.2. Populaire

Dans l'espoir de rendre compte de son mode de fonctionnement et de réalisation, il y a lieu de préciser avant tout que le registre populaire a été l'objet de nombreuses tentatives de définition dont nous retenons celle du dictionnaire *Le Trésor de la langue française* qui le définit comme « un langage ou vocabulaire qui se crée à l'intérieur des groupes sociaux ou socioprofessionnels, et par lequel l'individu affiche son appartenance au groupe et se distingue de la masse des sujets parlants »⁷. Ou encore celle de (COSTE & GALISSON, 1976 : 47) qui le présente comme un registre qui « respecte la syntaxe et, sauf exception, les habitudes morphologiques de la langue dans laquelle il s'inscrit ». Et, c'est justement à partir de ces définitions, que nous pouvons dire que la seule originalité du langage populaire est de nature lexicale.

En plus, s'il a tendance à être souvent confondu avec l'argot (CARADEC, 1977 : 5), il affiche néanmoins la particularité de n'être plus spécialement utilisé par les personnes appartenant aux espaces populaire et défavorisés, dès lors que ses principales traits distinctifs relèvent principalement de l'humour, de l'exagération des imperfections des individus, de l'ironie et de l'expressivité (SINGY, 1986 : 67). Dans ce sens, il importe de souligner que dans le champ de la littérature maghrébine de langue française, le langage populaire ne manque pas, puisque certains écrivains l'ont bien adopté dans leurs activités créatrices qui découlent immédiatement de leurs pensées et desseins scripturaux. D'un autre côté, il convient cependant de rappeler que les caractéristiques de ce langage s'apparentent beaucoup avec celles de l'argot, ce qui explique l'immense difficulté qui nous fait face quant au traçage des frontières du registre de langue (en général), car lorsque nous énonçons nous ne nous interrogeons pas si un terme appartient à l'argot ou au langage populaire.

Dans une même optique, et en rapport direct avec notre objet d'intérêt, nous avons en effet pu relever, à travers des interlocutions que renferme le corpus soumis à l'analyse, certaines formes langagières - relatives au registre populaire - qui mettent en exergue non seulement la capacité assimilative de la langue littéraire de s'attacher à tout ce qui sert à l'expression mais aussi la malléabilité ou la possibilité d'adaptation de termes non-conventionnels. Driss Chraïbi, par exemple, a contribué à cet effet, par son style d'écriture, à conférer à la littérature maghrébine d'expression française un statut de littérature populiste et ce, à travers le recours à un vocable populaire dont nous présentons quelques exemples :

Ex 1 : « ces malotrus paysans de la Doukkala qu'invoitait autrefois mon père, commerce, qui pétaient sonore en plein repas et, serrant leurs fesses d'une main, demandaient où diable « se trouvait le trou à chiures » – mais [...] est de plus en plus moche » (Le Passé Simple, p. 240)

Ici, le terme populaire mocheté [mɔʃtɛ]. (1926), dérivé de l'adjectif « moche », désigne surtout la "laideur" (morale et physique)⁸.

Ex 2 : « Le chergui ronflait des injures sonores [...] Deux flics ont monté la garde chez toi jusqu'à l'aube. Je crois qu'ils t'attendaient. Ensuite ton père est sorti, s'est installé sur son tapis de prière et s'est mis à distribuer des pièces de monnaie » (p. 187)

Le terme « flic » [flik], qui veut dire 'policier', serait probablement emprunté à l'argot des malfaiteurs où *flick* est attesté dès 1510 au sens de 'jeune homme, garçon'⁹

Ex 3 : « Tout près d'Hamid, [...] une bougie a été fichée dans le goulot d'une bouteille et brûle. » (p. 120)

Goulot [gulo] est dérivé de 'goule' qui signifie 'gueule' auquel s'ajoute le suffixe '-ot'¹⁰. Le recours au verbe familier "ficher" confère au terme l'équivalent du contenu sémantique de "bouche" ou "gosier"¹¹

De surcroît, d'autres termes tels « gosse » (fils), « brousse » ou « coq », retenus dans le corpus, illustrent également l'abondance du langage populaire dans la production romanesque de Chraïbi :

⁷Trésor de la Langue Française (TLF). Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960), publié sous la direction de Paul IMBS, Paris, C.N.R.S. 1971, vol.III, article "argot", tome 3, p. 478

⁸TLFi s.v. 'mocheté', URL: <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe>, Consulté le 10-09- 2017.

⁹TLFi s.v. 'flic', <http://atilf.atilf.fr/>, Consulté le 18-04- 2017.

¹⁰TLFis.v. 'goulot'

¹¹<https://www.cnrtl.fr/etymologie/> Consulté le 11/12/2019

Ex4 : « Le khalifa était un homme de bon sens. Il regarda le Père Abbou, la femme, puis l'enfant [...] Son verdict fut des plus simples : – Vous êtes tous les deux vieux. Allez en paix. Je ne veux plus entendre parler de vos monstruosité. Quant au **gosse**, je m'en occuperai » (p. 63)

Dans l'optique très spécifique de la sociolinguistique, que nous avons d'ailleurs adoptée pour l'ensemble des registres et des sous-registres de langue soumis à la présente analyse, le langage populaire qui semble illustrer « l'incertitude des frontières entre le domaine de la grammaticalité intuitive et celui de la norme » (AUTHIER & MEUNIER, 1972 : 49-62), témoigne de sa très considérable présence dans le corpus soumis à l'analyse. En voici un exemple précis :

Ex5 : « des claquemets d'os et de dents d'Arabes, des gémissements de **tôle** rouillée et des odeurs déjà évaporées » (Les Boucs, 1955 : p. 54)

(1) **Tôle**, subst. fém. Pop. Maison, chambre, pièce. (1611)¹², employé dans une personnification pour faire allusion aux immigrés.

Le recours à ce terme est justifié à travers l'assemblage de mots relevant de l'arabe et du français, qui marquerait intentionnellement le choix d'adhérer à un public beaucoup plus vaste pouvant atteindre les dimensions d'un univers socio-culturel populaire (francophone) où l'expressivité tiendrait promesse à la culture de l'entente mutuelle.

2.1.3. Vulgaire

En partant du sens latin du terme «vulgus»¹³ qui signifie « peuple » nous pouvons dire que l'expression « langue vulgaire » est à saisir dans le sens « langue du peuple » ; en d'autres termes, une langue qui inscrit les rapports communicationnels par le truchement de termes à connotation vulgaire, dans les situations de la vie quotidienne, contrairement à l'appellation « langue officielle » qui se limite au cadre référentiel et institutionnel.

En outre, la vulgarité envisagée selon le point de vue de Pierre Bourdieu, renferme toutes les catégories du vulgaire (trivial, grossier, obscène, etc.) et permet l'identification mobile des rôles sociaux (Bourdieu, 1979 : 75). Elle trouve aussi son écho dans le contexte littérature, et serait alors le vecteur ordinaire d'une pensée excessivement brouillée par des abus dévorants, que l'écriture, sous sa forme hybride, restitue, réoriente, renverse pour en effectuer la synthèse critique (Lucariello, 2001 : 153), en essayant volontairement de susciter ou de briser la question des tabous.

D'ailleurs, il y a lieu de souligner que le métissage en littérature maghrébine francophone, qui se sert du langage vulgaire, pourrait conférer à l'œuvre romanesque une certaine beauté dès lors que la vulgarité n'est pas le contraire du beau¹⁴ : il sert en effet à déconstruire les tentatives de rigidité et de modélisation, et est conçu plus largement comme un vecteur critique qui mine les consécration en saisissant le regard et la pulsion. Alors, comme nul ne peut échapper à la dérive, la vulgarité façonnée conjointement par l'écriture et le brassage linguistique penche le plus souvent vers la reconfiguration des représentations en établissant des tensions entre le raffinement et les forces du « bas », à travers un processus de fluidité et la mise en friche des rapports humains, d'autant plus qu'elle est rapide, violente et ravageuse, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, elle dévaste et fragmente aussi les distances pour remettre en cause les images, les attitudes, les relations et même le langage.

Ainsi, la vulgarité telle qu'elle est définie par Pierre Bourdieu (Bourdieu, 1979 : 75), renferme toutes les catégories du vulgaire (trivial, grossier, obscène, etc.) et permet l'identification mobile des rôles sociaux. À partir du péjoratif, ou en ayant recours aux synonymes, il est souvent question de définir qui parle, d'où et dans quel intérêt ou intention. Ainsi, dans le contexte littéraire étudié, Driss Chraïbi s'appuie sur le registre vulgaire qui opère tel un spectre de désacralisation, se frottant au sacré et au mythologique, en ce sens que la vulgarité trouve aussi son écho dans la littérature, et serait alors le vecteur ordinaire d'une pensée excessivement brouillée par des abus dévorants, que l'écriture, sous sa forme hybride, restitue, réoriente, renverse pour en effectuer la synthèse critique, c'est-à-dire qu'elle cherche spontanément à soulever ou à briser les tabous :

Ex1 : « Foutez-moi cet Arabe dehors... » (Les Boucs, p. 41)

Elle correspond en outre à une espèce de correcteur de trajectoire, une résistance violente à l'imbécillité et à l'aliénation :

Ex2 : « de la merde, comme de la merde que, chiée dans sa culotte, on envoie vite promener – et la culotte avec, et comment donc ! Mais l'on dit qu'un chien enculé enculera à son tour et l'on ne dira pas que ces dix neuf

¹²TLFis.v., ' salope', URL : <http://stella.atilf.fr/>

¹³Trésor de la Langue Française

¹⁴« La vulgarité », 1991/1-2, Bruxelles, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1991

années de perte, cette notion de perte, je me serais résigné à les digérer – et tourne la page, chien ! Ton dentier m'a permis de gagner quelque argent, Camel a acheté ce Luger, Abd El Krim l'a nettoyé, Madini l'a chargé, Nagib l'a assujetti sous mon aisselle et Jaad m'a bien recommandé : vise le cœur » (Le Passé Simple, 1954 : p. 276)

D'autre part, la frontière délicate entre la vulgarité et ses renversements toujours pertinents donne à cette notion une extrême mobilité qui fait éclater les frontières linguistiques à travers le contact des langues, en l'occurrence, entre le français et l'arabe qui se montrent plutôt solidaires, sous l'enjeu de conférer au registre vulgaire plus de précision et d'efficacité. L'exemple suivant en est une bonne illustration :

Ex3 : « Driss...merde ! » (p. 31)

Par contre, ce métissage linguistique qui fait appel à la vulgarité pourrait également conférer à l'œuvre romanesque une certaine beauté belle dès lors que la vulgarité n'est pas le contraire du beau : elle sert en effet à déconstruire les tentatives de rigidité et de modélisation, et est conçue plus largement comme un vecteur critique qui mine les consécration en saisissant le regard et la pulsion. Alors, comme nul ne peut échapper à la dérive, la vulgarité façonnée conjointement par l'écriture et le brassage tend toujours à reconfigurer les représentations en établissant des tensions entre le raffinement et les forces du « bas », à travers un processus de fluidité et de mise en friche des rapports humains, d'autant plus qu'elle est rapide, violente et ravageuse, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, elle dévaste et fragmente aussi les distances pour remettre en cause les images, les attitudes, les relations et le langage, l'exemple le plus significatif nous est fourni par l'échange suivant entre Driss et le chauffeur :

Ex4 : « Et toi, comment t'appelles-tu ?

- Driss Ferdi.
- Le fils de Haj Fatmi ?
- De Haj Fatmi Ferdi.
- Merde !

Il cracha sur le pare-brise et désigna ma mère dont n'étaient visibles que les yeux et le bout des doigts
– S'agit-il de ta sœur, de ta femme ou de ta grand-mère ?
– De ma mère. » (Le Passé Simple, 1954, p. 67)

Le recours au « crachat » et au terme « Merde » justifie l'appartenance social et le niveau intellectuel du chauffeur qui témoigne d'une grossièreté frappante, voire choquante envers son compagnon de voyage Driss. Il en découle ainsi que le registre vulgaire fait partie du registre très familier, et les mots vulgaires employés sont fréquemment en rapport avec les organes génitaux ou les fonctions physiques du corps, en voici quelques exemples :

○ Organes génitaux

Ex5 : « la voix rouillée de Mme Abbou attroupa les passants :
– Ah ! c'est toi la femme avec des **couilles** ? tu vas venir avec moi chez le khlifa... » (p. 57)

Ex6 : « Je crois que les jnouns t'ont noirci le ciboulot et qu'il te faut aller voir Si H'mad Wahhouch qui te donnera un morceau de **testicule** de léopard pour conjurer le sort qui t'envoûte. » (p. 54)

Ex7 : « S'ils assistaient à cette scène, ils se botteraient le **cul**. Madini cracha, alla s'asseoir. » (p. 81)

Les mots grossiers « couilles », « testicules » et « cul » renvoient aux organes génitaux de l'homme.

○ Fonctions physiques du corps

C'est le cas de cette prise de parole à travers laquelle Driss exprime sa colère et sa frustration à l'égard des pratiques - jugées illicites- et des contradictions que vit son père : le tapis de prière près du Kif :

Ex8 : « Je reste quand même persuadé... Et puis merde ! La preuve de ce que j'ai avancé ? Voici le tapis de prière, je l'ouvre, voici le kif » (p. 176)

Dans le premier exemple comme dans le deuxième cités ci-dessus, le mot obscène et choquant « merde » relève de propos scatologiques qui traduisent à la fois une critique sévère et une révolte ardente du jeune Driss à l'encontre de son père; celles-ci étant nées d'une haine sans remède et d'une pensée qui se désaffectionne de son milieu familial, et tourmentée surtout par des aspirations vagues, des idées confuses d'ambitions nouvelles et de jouissances mouvantes et modernisantes.

○ Analogie

En plus des organes génitaux et les fonctions physiques du corps, la formation discursive vulgaire peut avoir recours à l'analogie comme procédé tel qu'il est illustré dans ce qui suit :

Ex10 : « Mais il s'agit d'un chien qui aurait nom Hamid, il ne pissera pas » (p. 176)

Ex11 : « les fils de putain de ton espèce dans une oubliette » (p. 111)

Ici, le locuteur avance des propos grossiers en présence du jeune Driss, lui montrant ainsi sa vive colère, sachant que le mode de fonctionnement de ces propos obscènes s'appuie fort bien sur un rapport d'analogie établi entre Hamid (*Ex10*) et Driss (*Ex11*) (comparés) et les autres éléments (comparants), à savoir, « chien » et « fils de putain ».

La même explication peut s'appliquer à cette réclamation du mendiant indigné :

Ex12 : « – salaud fils de salaud, pourriture, avare, cochon, fils de chiens, père de singes, du pain d'orge pendant que tu manges du pain de blé tendre... Eh bien ! je reviendrai jusqu'à ce que tu te décides à me donner autre chose que ce pain que ta femme brasse spécialement pour moi. Je reviendrai et demain et après-demain et tous les jours du futur, je ne te laisserai pas de répit, par saint Driss... » (p. 136)

Le mendiant montre sa rage à l'égard du père Ferdi et affiche une vulgarité mordante et choquante en lui attribuant plusieurs adjectifs dépréciatifs (et comparants) (salaud, avare, fils de chiens, fils de salaud, etc.) en vue d'obtenir ce dont il a besoin.

Ou encore cette séquence conversationnelle de Driss où révolte et haine contre son père se recourent :

Ex13 : « nom d'un **con de vierge** ! De ma chienne de vie je n'ai vu une telle baraca » (p. 142)

Cet état de chose déclenche la colère et l'ironie qui imprègnent le discours de Driss vis-à-vis des actes de son interlocuteur.

Ainsi, nous pouvons en déduire que la vulgarité paraît comme l'effet de la conjonction de l'arabe et du français, mises en contact dans un contexte littéraire où l'obscénité et la grossièreté semblent prédominer le style insoumis de l'écriture Chraïbienne, dans un ton mordant, imprégné de haine et de révolte, qui se convertit en appel au dialogue pacifique et à l'entente mutuelle entre civilisations (orientale et occidentale).

2.1.4. L'argot

Ce registre qui permettait toujours de distinguer un groupe social donné par rapport à un autre, s'est vu détourné en effet de son mode de fonctionnement initial sous l'effet de plusieurs facteurs tels que la parution au XX^{ème} siècle d'un grand nombre de dictionnaires, l'émergence de nombreuses productions romanesque dont les auteurs recourent paradoxalement à l'argot et appellent, d'une manière ou d'une autre, à son adoption dans l'écriture romanesque où les échanges verbaux entre les personnages recèlent de l'argot, ainsi que les dynamiques de contact (de langues) ayant pour effet un important métissage de population, une diffusion de nombreux moyens de communication aisément manipulés et une "dissipation" des frontières géographiques et professionnelles. Tous ces facteurs cités ont en réalité concouru à « transformer le visage de l'argot et de le détourner de son acception originelle » (ALARCON NAVIO, 1985-86 : 99-100)

D'autre part, il y a lieu de rappeler que l'argot qui ne diffère pas beaucoup du registre populaire (VINAY & ALBERNET, 1960 : 355-356), se détache de la langue dite commune notamment sur le plan lexical où les mots changent de manière continue, volontairement ou involontairement, d'autant plus que les frontières qui séparent le registre familier du registre populaire et le registre populaire de l'argot tendent à disparaître spontanément pendant les échanges entre interlocuteurs. En effet, en remontant dans ses origines, le langage argotique affiche des signes sociologiques fascinants puisqu'il fut la langue exclusive des vagabonds, des délinquants, des marginaux, etc., avec des desseins cryptiques. Aujourd'hui, il constitue la langue spécifique d'un groupe social (écrivains, étudiants, par exemple), dans lequel la langue occupe généralement le premier rang, en termes d'importance, car elle constitue la liaison la plus solide qui rassemble les différents membres du groupe et devient dès lors leur moyen d'entente mutuelle et leur marque de reconnaissance et de rapprochement, notamment en raison de sa fluidité et des variétés de son emploi. En partant de cette idée, nous pouvons dire que l'argot qui couvre une tonalité esthétique, propre aux "non-conformistes", suppose

l'implication d'une notion fondamentale de la stylistique comparée : celle de niveau de langue, qui peut varier d'une personne à l'autre en fonction des situations de communication. Dans ce sens (PILROZ, 1968 : 359) nous fait remarquer, que la langue manifeste une différenciation horizontale qui renfermerait des dialectes et des parlers régionaux, et une différenciation verticale qui serait composée de niveaux de langue d'ordre socio-culturel et avec des fins expressives ou affectives de celui qui parle et en fonction de la situation où il se place. Dans cette optique, et dans une perspective d'analyse, les deux premiers œuvres romanesques de Driss Chraïbi abritent très considérablement un lexique argotique qui témoigne de l'influence du français sur l'arabe. Le recours à l'argot, est un phénomène qui s'annonce donc possible et admis :

Ex 1 : « Vous m'enseignâtes un jour le hadith [...] il suffit d'un tout petit **pet**, même non sonore, pour que l'on soit souillé [...] Camel n'est pas à votre droite et le silence pèse. » (Le Passé Simple, 1954 : 20)

Au sens du narrateur (le jeune Driss, en l'occurrence) qui s'est révolté contre son père, faire un « pet »¹⁵, c'est-à-dire, implicitement dans le sens de déclencher un « scandale », serait le meilleur moyen pour une critique vive, voire une dénonciation du décalage entre l'islam idéal révélé dans le Coran et la pratique hypocrite de l'islam à laquelle se livre son père.

Dans une autre dimension, et pour sa part, Henri MITTERAND (MITTERAND, 1963 : 95-96) parle d'une « osmose » de l'oral et de l'écrit qui traduit une liberté du langage dans les œuvres de certains écrivains contemporains dont Driss Chraïbi qui, par le biais de fortes revendications, mais avec plus de chance d'être compris d'un public plus large ou d'être suivis de leurs confrères, réclame une adaptation du style romanesque à la langue parlée et spontanée, qui met en jeu un langage argotique marqué par la transgression systématique, d'où son extrême fantaisie morphologique et syntaxique, qui laisse entendre une espèce d'obscénité frappante et une violence verbale démesurée, et cela d'ailleurs explique bien son insertion dans certains écrits romanesques où évoluent des personnages (les protagonistes Driss Ferdi et Yalann Waldik, par exemple) vivant dans l'instabilité et la précarité, sans toutefois perdre de vue la capacité d'un tel langage à faire accéder le lecteur à une sorte de poésie drolatique :

Ex2 : « Assis en rond [...] cube de **tôle**, dodelinant de la tête et se balançant de droite à gauche avec la régularité d'un balancier d'horloge, les Boucs frappaient dans leurs paumes et psalmodiaient des strophes bizarres ». (Les Boucs, p. 173)

Ici, le terme tôle [to:l] désigne la 'prison' ou la 'cellule de prison'¹⁶, et "cube" indique les abacules d'une mosaïque.

Ainsi, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, les niveaux de langue dépendent de la différenciation sociale en classes ou en groupes différents, et le sujet parlant peut employer un registre ou un autre selon les milieux où il se place. Driss Ferdi, devant son père recours à la langue courante, mais avec ses camarades d'étude emploie des termes relatifs à l'argot. Il est clair qu'il s'agit donc d'un recours aux traits stylistiques d'une langue en fonction du niveau de culture ou des intentions de ceux qui la parlent et de ceux à qui l'on parle, d'où la difficulté de la différenciation déjà signalé dès lors que des termes populaires ou argotiques sont devenus familier et s'intègrent au langage courant (CARADEC, 1977 : 5), en voici quelques exemples :

Ex3 : « Il se gaussait des lois, des **goumis**, des fusils. » (Le Passé Simple, p. 72)

Le terme goumis [gumi] correspond à l'abréviation du terme '*Gummiknüppel*' qui signifie « matraque en caoutchouc »¹⁷.

Un autre terme s'ajoute au répertoire argotique, il s'agit de « charogne » :

Ex4 : « Une ombre d'Arabe parut, précédée d'un fumet de **charogne** bouillie, leur lança un morceau de queue de mouton, l'espace de trois vertèbres – faisandé à l'origine, pourri par la cuisson » (Les Boucs, p. 53)

Employé, ici, dans un sens ironique, le mot charogne désigne, la 'chair de cadavre', issu du latin vulgaire *caronia* « chair » et dérivé de *caries* « pourriture »¹⁸.

La présence de deux termes 'Arabe' et 'charogne' dans la même séquence conversationnelle est assez révélatrice, d'une part du niveau de langue adopté, et d'autre part, du rapport de solidarité qui existe même à l'intérieur de la communauté des immigrés Arabes. Cette solidarité est renforcée aussi à travers l'emprunt à l'arabe du terme 'Arabe' qui vient s'insérer dans la langue française pour mettre en exergue l'importance

¹⁵ «pet » étant la forme argotique du mot "scandale".

¹⁶TLFis.v.,tôle, URL : <http://stella.atilf.fr/>

¹⁷TLFi s.v. 'Goumi', URL : <http://stella.atilf.fr/>

¹⁸TLFis.v., 'charogne', URL : <http://stella.atilf.fr/>

d'allier - dans un discours - deux langues ou plus pour rendre l'énoncé (et donc le niveau de langue) beaucoup plus frappant et plus efficace.

II. CONCLUSION

Ce qui a attiré notre attention, à partir de ce qui précède, c'est le nombre élevé de termes appartenant aux registres vulgaire et familier par rapport au nombre total des mots retenus à l'étude. Il paraît donc dans *Le Passé Simple* comme dans *Les Boucs*, que tout en alliant les deux langues arabe et français, l'écrivain recourt abondamment aux mots faisant partie des registres F, P et V pour obtenir des effets stylistiques qui confèrent au texte Chraïbien sa violence verbale et une obscénité exacerbée. Cependant, l'adoption fréquente des registres populaire et vulgaire serait peut-être due, non seulement à la volonté de l'écrivain de rendre le texte romanesque plus coloré (pittoresque), mais aussi de mettre en évidence, par l'immense travail de Driss Chraïbi sur le style d'écriture, la capacité assimilative de la langue littéraire d'abriter tous les moyens qui servent à l'expression et à l'appel à la symbiose et à l'entente mutuelle entre les civilisations, surtout dans une situation où coexistent – et cohabitent – des langues différentes.

C'est ainsi que *Les Boucs*, tout comme *Le Passé Simple*, se sert d'un style plutôt impartial, avec des proportions remarquablement élevées de mots faisant partie des registres P et V. Le pourcentage de ces deux derniers étant plus important dans *Le Passé Simple* et lui confère de ce fait un caractère plus vulgaire, ce qui rend le langage beaucoup plus relâché et mordant, et montre surtout, la capacité assimilative de la littérature maghrébine de langue française - où le français se retrouve en contact avec d'autres langues, notamment l'arabe – d'employer tout ce qui pourrait lui servir à l'expressivité, surtout dans une situation où les langues et avec elles les cultures qu'elles véhiculent se trouvent continuellement en contact.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1]. ALARCON NAVIO, E., (1985-86), *Le discours argotique dans l'œuvre de Simonin*. Mémoire de Licence, Granada: Universidad de Granada, Facultad de Filosofía y Letras Departamento de Filología Francesa., p. 99-100.
- [2]. AUTHIER, J., MEUNIER, A., (1972), « Norme, grammaticalité et niveaux de langue. », in *Langue française*, n°16, La norme, 49-62.
- [3]. BENVENISTE, E., (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, tome 1.
- [4]. BOURDIEU, P., (1979), *la Distinction : critique sociale du jugement*, Paris: Éd. de Minuit.
- [5]. CALVET, L.-J., (2003) : «WEINREICH, les contacts de langues et la sociolinguistique. », in *Contacts de langues : modèles, typologies, interventions*, BELLIEZ, J., (dir.), Paris: L'Harmattan, coll. "Marielle RISPAIL".
- [6]. CARADEC, F., (1977), *Dictionnaire du français argotique et populaire*, Paris: Larousse.
- [7]. COSTE, D., et GALISSON, R., (1976), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris : Hachette.
- [8]. DORNYEI, Z., USHIODA, E., (2009), *Motivation language identity and the L2 self*, Bristol: Multilingual matters.
- [9]. DUBOIS, J., et al. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris: Larousse.
- [10]. GREVISSE, M., GOOSSE, A., (2010), *Le bon usage. Grammaire, langue française*, Paris: Duculot, Boeck, 15ème édition, p.23-24.
- [11]. HALLIDAY, M., (1985), *Spoken and written language*, [Oxford]: Oxford University Press.
- [12]. HUOT, H., (2006), *La morphologie: Forme et sens des mots du français*, Armand Colin, pp. 63-65.
- [13]. KABLY, M., (2011), *Histoire du Maroc. Réactualisation et synthèse*, (dir.), Rabat : Publication de l'Institut Royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc.
- [14]. KHATIBI, A., (1983), « Bilinguisme et littérature », in *Maghreb pluriel*, Paris: Denoël.
- [15]. « La vulgarité », 1991/1-2, Bruxelles, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1991.
- [16]. LUCARIELLO, S., (2001), « ...De l'économie, ... de l'effet cul serré..., de l'économie magique et de la disparition », in *Trouble*, n° 1, hiver-printemps 2002.
- [17]. MITTERAND, H., (1963), *Les Mots français*, Paris: P.U.F., (6^e édit. De 1981), coll. Que sais-je ?, n° 270, pp. 95-96.
- [18]. PETIOT, G., (1977), «Registres de langue et discours rapporté», in *Langue française*, n°33.
- [19]. PILROZ, A., (1968), «Notion de niveau de langue et analyse de style», in *Acta XI Congreso Internacional de Linguística y Filología Romanica*, Antonio Quilis, Ramón Blanco Carril, Margarita Cantarero (cord.), Madrid: Revista de Filología Española, Vol. 1, 1968.
- [20]. SINGY, P., (1986), « Le vocabulaire médical : jargon ou argot », in *La linguistique*, Paris: PUF, vol.22, fasc.2.
- [21]. VINAY, J.P., et ALBERNET, J.D., (1960), *stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de Traduction*, Paris : Didier ; MALBLANC, A., stylistique comparée du français et de l'allemand, Essai de représentation linguistique comparée et étude de traduction, 1966, cité par Alfons PILORZ, «Niveau de

- langue et analyse de style», in *Acta I.XI Congreso Internacional de Linguística y Filología Romanica*, 1968, Madrid, C.S.I.C, pp. 355-356.
- [22]. WEINREICH, U., LABOV, W., ET HERZOG, M., (1968), « Empirical foundations for a theory of language change », in *Directions for historical linguistics: a symposium*, Winfred P. Lehmann et Yakov Malkiel (eds.), Austin: The University of Texas Press.
- [23]. URL :<https://www.google.fr/search?LINGUISTIQUE+ET+ENSEIGNEMENT+DU+FRANÇAIS+Recherches+au+niveau+du+premier+cycle>. Consulté le 18/07/2020.
- [24]. URL :<https://www.cnrtl.fr/etymologie/> Consulté le 11/08/2020.
- [25]. URL :<http://atilf.atilf.fr/>, Consulté le 18-06-2020.

Taoufiq BADAD. " Les Registres De Langue Comme Fondement Discursif Du Contact De Langues." *IOSR Journal of Humanities and Social Science (IOSR-JHSS)*, 25(11), 2020, pp. 34-44.